AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

La Ville de La Sarre est à la recherche de candidat/candidate :

RÉGISSEUR AÉROPORTUAIRE / RÉGISSEUSE AÉROPORTUAIRE

1 poste contractuel d'environ 30 semaines/année, à temps partiel

Mandat

Sous l'autorité et la supervision du directeur général adjoint ou de son représentant, cette personne est responsable de la gestion quotidienne des opérations de l'aéroport municipal de La Sarre, lors de sa période d'opération. Elle veille à la sécurité des usagers, à l'entretien des infrastructures, à la conformité réglementaire et à la coordination des services essentiels, tout en assurant un service de qualité aux pilotes et aux partenaires.

Le titulaire du poste exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de La Sarre et a un souci constant pour la santé et la sécurité au travail.

Principales tâches

De façon non limitative, cette personne accomplira les tâches suivantes :

- Assure la conformité et le renouvellement des licences radio utilisées pour les communications aéroportuaires;
- Veille à la pérennité des nouveaux réservoirs de carburant, en assurant leur entretien, leur conformité et leur bon fonctionnement;
- Supervise les opérations de ravitaillement en carburant, incluant la gestion sécuritaire des équipements et des réservoirs, la conformité environnementale et l'efficacité des procédures;
- Administre la gestion du carburant, le suivi des relevés au compteur et en fait le suivi à la trésorière;
- Est responsable de la sécurité de la piste, incluant les inspections visuelles et la signalisation;
- Effectue des rondes régulières pour inspecter les pistes, les clôtures, les bâtiments et les équipements;
- Tient à jour les registres d'entretien, les rapports d'inspection, les manuels de procédures et les documents requis par Transports Canada;
- Coordonne la mise aux normes des équipements et des infrastructures;
- Documente les opérations pour fins de statistiques et de planification;
- Responsable des commandes et de l'inventaire pour l'aéroport et supporte la préparation du budget;
- Accueille les utilisateurs, fournit les informations nécessaires et assure un service courtois et professionnel;
- Participe à la mise en œuvre de projets d'amélioration ou de développement de l'aéroport;
- Applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement en lien avec les activités aéroportuaires;
- Effectue l'entretien ménager du terminal.

PROFIL RECHERCHÉ	EXIGENCES
• Capacité à travailler de manière autonome et en équipe; • Bonnes compétences organisationnelles et de communication; • Disponible pour travailler en soirée et les fins de semaine selon les appels.	■ *Détient un diplôme d'études secondaires (DES);* ■ *Expériences en gestion aéroportuaire;* ■ *Détient le certificat restreint d'opérateur radio – compétence aéronautique (CRO-A) ou s'engage à l'obtenir dès l'embauche;* ■ *Intérêt marqué pour l'aéronautique et son développement.* ***Les compétences suivantes sont considérées comme un atout :*** ■ *Expérience en avionique et/ou aéronautique*

Conditions de travail

- Poste à temps partiel contractuel d'environ 30 semaines annuellement, d'avril à novembre (selon la période d'opération de l'aéroport municipal);
- Horaire variable d'environ 15 heures/semaine;
- Taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur : 29.06 $ à 34.18 $;
- Au besoin, période de garde rémunérée (remplacement des vacances des autres employés affectés à la garde);
- Lieu de travail : Aéroport municipal, véhicule de service pour s'y rendre;
- Avantages sociaux concurrentiels selon la politique de gestion administrative applicable, après la période de probation;
- Début d'emploi : septembre 2025.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le vendredi 5 septembre 2025, 8 h.**

Par courriel : *rh@ville.lasarre.qc.ca*

Par la poste : Ville de La Sarre
Service des ressources humaines
201, rue Principale, La Sarre (Qc) J9Z 1Y3

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, toutefois, nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés pour l'entrevue.

La Ville de La Sarre respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.